

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01715

Numéro SIREN : 889 219 085

Nom ou dénomination : 3 RIVIERE

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/003501

3 RIVIERE
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 euros
Siège social : 38 rue Boucan Canot, 97 434 Saint Gilles les Bains
889 219 085 R.C.S Saint Denis de la Réunion

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 18 avril 2021

Le 18 avril 2021, à 14 heures, les actionnaires de la société 3 RIVIERE SAS, société par actions simplifiée au capital de 300 euros, dont le siège social est situé au 38 rue Boucan Canot, 97 434, Saint Gilles les Bains, immatriculée au RCS de Saint Denis de la Réunion, sous le numéro 889 219 085, se sont réunis au 38 rue Boucan Canot, sur convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par Vincent RIVIERE, président de la société. Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que trois actionnaires, représentant 30 actions sur les 30 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité

Puis lecture est donnée du rapport du président. La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires.

 VR CR

Résolutions

Première résolution

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 octobre 2020 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mr Vincent RIVIERE pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signatures :

Bruno RIVIERE



Ludovic RIVIERE



Vincent RIVIERE



FEUILLE DE PRESENCE

Société 3 RIVIERE

Capital social : 300 €

Siège Social : 38 rue Boucan Canot, 97 434, Saint Les Bains

Numéro RCS : 889 219 085 R.C.S Saint Denis de la Réunion

Nom de l'actionnaire	Nombre de voix	Contacts	Nom du mandataire	Signature
Bruno RIVIERE	10 parts (33,33%)	0692 22 37 79		
Ludovic RIVIERE	10 parts (33,33%)	0693 49 98 48		
Vincent RIVIERE	10 parts (33,33%)	0692 25 33 52		

Je certifie l'exactitude des informations inscrites sur la feuille de présence ainsi que le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 18/04/2021 à 14 heure

Signature et Nom du Président

RIVIERE Vincent

